

BIBLIOGRAPHIE HERALDIQUE

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649191031

Bibliographie heraldique by M. le Cte Maurin Nahuys

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

M. LE CTE MAURIN NAHUYS

**BIBLIOGRAPHIE
HERALDIQUE**

BIBLIOGRAPHIE
HÉRALDIQUE

PAR

M. LE C^{TE} MAURIN NAHUYS



BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER, LIBRAIRE
11, *Rue des Paroissiens*

1883

H 90 50.13

Library
Henry J. Force Fund
May 7, 1906.

EXTRAIT DES ANNALES DU BIBLIOPHILE BELGE, 1883.

FR. GONSAERTS, IMP. DU ROI,
Rue de la Limite, 21.



BIBLIOGRAPHIE HÉRALDIQUE.

ARMORIAL UNIVERSEL DU XVI^e SIÈCLE.

MANUSCRIT.

Le recueil de blasons qui fait l'objet de cette notice est l'œuvre du même héraldiste du milieu du XVI^e siècle, probablement un héraut d'armes, qui composa *l'Armorial du Hainaut*, avec petit poème de huit strophes, manuscrit qui avait été destiné à être imprimé chez Jean Roelandts d'Anvers, et dont nous avons parlé dans un article précédent.

C'est la même écriture, le même genre de dessin, et le même papier, dont la marque est un bouc; seulement la feuille extérieure du recueil héraldique dont nous nous occupons maintenant provient d'une autre fabrique et a pour marque un P gothique, surmonté d'un quadrilobe.

Cet armorial, sur papier in-folio, forme un cahier de seize feuilles, ornées de cent quarante-cinq blasons, dessinés et coloriés à la main.

On y trouve d'abord les armoiries du saint-siège et des divers royaumes européens; toutefois l'auteur a plus particulièrement consacré son travail à l'empire d'Allemagne et aux états qui étaient sous la domination de Charles-Quint.

Bien que cet armorial ne se distingue nullement par la beauté du dessin des blasons, dont l'exécution n'est que très médiocre, considérée au point de vue de la science héraldique, il n'est pas sans intérêt.

C'est pour cette raison qu'il nous a paru utile de donner la description des armoiries telles qu'elles figurent dans notre recueil héraldique.

On y remarque plusieurs écus qui ne sont pas blasonnés comme d'habitude, il y en a parfois même qui le sont d'une manière tout à fait extraordinaire.

Si on y rencontre de ces variations et déviations qui peuvent être rangées parmi les erreurs ou les inexactitudes, par contre on y trouve des armoiries qui accusent à l'évidence qu'elles ont été blasonnées de cette manière inaccoutumée avec intention. Parmi celles-ci on peut, entre autres, classer les armes de France n° II; celles de Grenade, nos III et XCV; de Norvège, n° XII; d'Ortenbourg, n° CXV, etc., tandis que nous fixons tout particulièrement l'attention des héraldistes sur les armes du Portugal, n° IV, du Danemark, n° X, et sur celles de Suède, n° XIII, dont nous reproduisons les dessins comme spécimen de cette œuvre héraldique.

Nous avons autant que possible indiqué par des lettres *cursives* les différences qu'on rencontre dans les blasons, soit dans la composition ou la division de l'écu, soit dans les émaux, les figures héraldiques, leur nombre, leur disposition, etc.

Les noms qui sont placés au-dessous des armoiries, sont souvent tellement écorchés que l'on a quelquefois de la peine à les reconnaître.

Dans la première partie de ce recueil, les noms sont écrits en latin, tandis qu'à la fin l'auteur s'est servi du flamand et quelquefois de l'allemand.

Bien qu'à l'exception de deux seulement, — celles de Gueldre nos LXII et CXXXI, — toutes les armoiries sont enluminées, les émaux sont en outre souvent indiqués par des lettres, comme par exemple :

Or par un *o* et quelquefois aussi par un *g* (*goud*, or).

Gueules par un *r* (*rood*, rouge).

Azur par un *a*, aussi par un *b* (*blauw*, bleu).

Sinople par *gr* (*groen*, vert).

Sable par un *z* (*zwart*, noir).

Dans plusieurs endroits aussi les lions sont désignés par un *l* (*leeuw*), les aigles par un *a* (*arend*), les figures humaines mâles par *man* (homme), etc.

Nous apprenons que cet armorial a appartenu jadis au couvent du Saint-Sauveur à Anvers, par l'inscription suivante qui se trouve au haut du recto de la première feuille : *Liber monasterii S. Salvatoris Antuerpie*.

Passons maintenant à la description des blasons.

I. — Sur le verso de la première feuille, on voit un grand écu aux armoiries du SAINT-SIÈGE : *Membra Sancte Romane ecclesie*, de gueules aux deux clefs d'argent passées en sautoir, surmontées de la tiare papale, d'azur aux trois couronnes d'or, dont elle est cerclée.

Ensuite viennent les armoiries couronnées de douze royaumes :

II. — 1. FRANCE, *Regnum Ceallie*; d'azur semé de fleurs de lis d'or (au nombre de dix-sept, rangées 4, 4, 4, 3, 2) au lambel de trois pendants de gueules.

Les plus anciennes armes royales de France étaient d'azur semé de fleurs de lis d'or et ce n'est que par exception qu'on les rencontre à une fleur de lis seulement.

On a généralement prétendu que ce fut sous le règne de Charles VI, l'Insensé (1380-1422), que le nombre des fleurs de lis, jusqu'à cette époque indéterminé, fut réduit à trois. Ceci est positivement une erreur. Avant lui déjà on voit figurer dans le blason royal de France les fleurs de lis au nombre de trois seulement. La preuve s'en trouve, entre autres, dans l'armorial de Gelre, datant de 1334-1370, où l'écu d'azur du roi de France n'est orné que de trois fleurs de lis d'or (1).

Pendant une certaine période, la deuxième moitié du

(1) Voy. planche XLVI de la superbe reproduction de ce précieux recueil héraldique, publiée par M. Victor Bouton et éditée par M. Fr.-J. Olivier.

XIV^e siècle, on trouve l'emploi simultané de l'écu semé de fleurs de lis et de celui à trois fleurs de lis.

Pour se distinguer entre elles, les branches collatérales de la maison royale de France apportèrent des changements ou des additions aux armoiries de la tige principale. Ainsi les branches qui se sont produites avant 1180 portaient différentes figures héraldiques en conservant les émaux, or et azur ; celles qui se sont formées de 1180 à 1400 environ, portaient semé de fleurs de lis, et enfin celles issues après 1400, seulement trois fleurs de lis, tous cependant avec des brisures, comme par exemple le lambel, la bordure, le bâton péri, etc.

Les armes que nous venons de décrire, ainsi qu'elles sont représentées dans notre armorial, c'est-à-dire semées de France au lambel de trois pendants de gueules, sont celles du comté d'Artois, avant 1237, époque à laquelle chacun des trois pendants du lambel fut chargé de trois châteaux ou tours d'argent, pour désigner les neuf châtellenies.

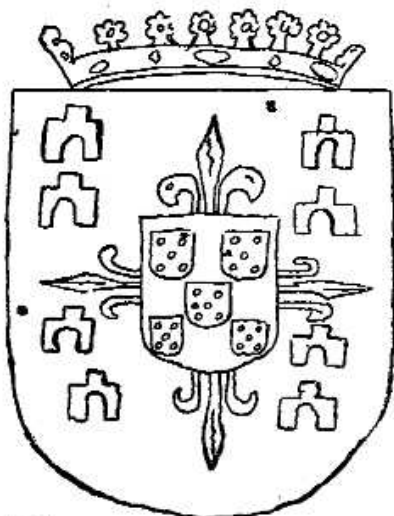
Isabelle, fille de Baudouin V, comte de Hainaut, apporta en mariage à Philippe II, dit Auguste, roi de France (1180 à 1223) le comté d'Artois. Leur petit-fils, Charles de France, comte d'Anjou, roi de Naples et de Jérusalem, mort en 1285, septième fils de Louis VIII et frère de saint Louis (IX), blasonna également semé de France au lambel de trois pendants de gueules, et lorsqu'il fut roi de Jérusalem, parti des armes de ce royaume.

Dans quelle intention notre héraldiste du XVI^e siècle aurait-il blasonné les armes de France, — au lieu d'azur à trois fleurs de lis, — semé de France au lambel de trois pendants de gueules ? Aurait-il voulu indiquer par là que François I^{er}, qui régnait alors, descendait d'une branche collatérale, d'abord des Capets ensuite des Valois, notamment d'Orléans-Angoulême ? Mais Orléans portait de France au lambel *d'argent*, tandis que Angoulême blasonnait comme Orléans, à cette seule différence près que chacun des trois pendants du lambel d'argent était chargé d'un croissant de gueules.

III. — 2. GRENADE, *Regnum Granate Hispanie* ; de gueules à neuf pommes de grenade d'or à tige de même, rangées 3, 3, 2, 1. (Voy. aussi le n^o XCV.)

IV. — 3. PORTUGAL, *Regnum Portugalie Hispanie*; de gueules à la *croix fleurdelisée d'or*, de l'ordre de chevalerie d'Avis, dans le Portugal, fondé vers l'an 1140, sous le règne d'Alphonse Henriquez, premier roi de Portugal, fils de Henri de Bourgogne, accompagnée de *huit* tours d'or, quatre de chaque côté, rangées en *pal*, à cause du mariage d'Alphonse III avec Béatrice de Castille et non pas, ainsi qu'on l'a prétendu, à cause du royaume d'Algarve qu'Alphonse III obtint en 1253 (1).

En abîme, au centre de la croix, un écu d'argent à cinq écussons d'azur posés en *sautoir* (pas en croix), chacun chargé de cinq besans d'argent également mis en *sautoir*. L'écu placé en surtout est aussi attribué au roi Alphonse 1^{er}, qui l'aurait adopté comme symbole des cinq plaies du Sauveur, lorsqu'il eut à combattre les Maures en 1139, et défit cinq de leurs rois.



Regnum Portugalie Hispanie

(1) Voy. H. GROOTZ, *Stammtafeln*, p. 389.